



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VD

Association Regenera pour les Naturopathes, à Montagny-près-Yverdon, en Chamard 35, 1440 Montagny-Chamard, CHE-437.790.835. Nouvelle association. Statuts du 26 octobre 2017. But: l'association poursuit les buts suivants: promouvoir la naturopathie comme source de soins; informer le public sur le développement des médecines complémentaires; informer le public sur l'offre de formation en naturopathie; accompagner les adhérents dans leur projet de formation; promouvoir, favoriser et ancrer les échanges entre étudiants et professionnels de santé; accompagner les naturopathes dans le démarrage et le développement de leur pratique professionnelle; promouvoir et défendre leurs intérêts vis-à-vis des tiers, des assurances et caisses maladies, des organes interprofessionnels ainsi que des institutions administratives cantonales et fédérales, de même que devant divers registres, ou organes privés ou semi-privés, liés aux domaines de la santé en Suisse et dont le concours est indispensable pour l'exercice du métier de naturopathe; favoriser la collaboration entre acteurs de santé publique; promouvoir le développement et la diffusion des remèdes naturels, ainsi que les échanges de connaissances entre les professionnels de naturopathie et de santé. Ressources: bénévolat, dons et legs, parrainage, subventions publiques et privées, cotisations versées par les membres, bénéfices de manifestations ou autres actions engagées par l'association, actions commerciales engagées par l'association, toute autre ressource autorisée par la loi. Membres du comité de direction avec signature individuelle: Rinaldi Sonia, de France, à Thonon-les-Bains (France), présidente, Krcmaricic Petar, du et au Mont-sur-Lausanne, secrétaire, et Calame Michel, des Planchettes, au Landeron, trésorier.

Registre journalier no 18289 du 31.10.2017 / CHE-437.790.835 / 03849845